

Ce sont là des remarques fort judicieuses à notre avis.

Ce qui paraît surtout avoir frappé l'attention de M. Mosely, c'est que le développement de l'exportation industrielle aux Etats-Unis correspond à un accroissement du nombre des usines et des fabriques, qui ont augmenté depuis vingt ans dans la proportion de 44 0-0. Parallèlement, le capital employé a augmenté de 52 0-0, la quantité de matière première employée de 42 0-0, la valeur des articles produits de 39 0-0. En revanche, les salaires n'ont augmenté que de 23 0-0 et le nombre des salariés de 25 0-0.

"Cela prouve, pense M. Mosely, que la transformation d'une quantité de matière première exige, en 1899, moins d'ouvriers et moins de salaires qu'en 1889. Les membres de la Commission pourront étudier, chacun dans sa spécialité, quelles sont les causes qui ont amené cette baisse dans le prix de production, jouant un si grand rôle pour la concurrence internationale."

A titre d'exemple, nous prenons au *Times* quelques chiffres empruntés à l'industrie du charbon, qu'on peut considérer comme constituant l'élément essentiel de la vie économique. Ces chiffres sont résumés de la manière suivante par notre confrère britannique:

"La production moyenne de houille a été aux Etats-Unis de 133 millions de tonnes pour l'année 1889-90, de 162 millions pour 1894-95, de 233 millions pour 1899-00. Les chiffres pour l'Angleterre sont 179, 189 et 233 millions de tonnes. La valeur moyenne de la houille a fortement augmenté en Angleterre pour la même période, étant monté de 6.8 sh. en 1894 et 6.1 sh. en 1895 à 7.7 sh. en 1899 et 10.9 sh. en 1900, tandis qu'en Amérique, malgré quelques fluctuations, elle est toujours restée à près de 5 sh. par tonne pour toute la période 1894-1900."

Ces chiffres ne sont pas, sans doute, directement comparables, car la valeur calorifique de la houille est un élément important de son prix. Toutefois, comme il s'agit de la matière première de toutes les industries, il sera intéressant de rechercher si le bas prix relatif de la houille ne résulte pas indirectement des procédés de travail en usage aux Etats-Unis. A ce sujet, le *Times* dit encore:

"M. Mosely trouve une réponse dans le fait que la production moyenne du mineur américain est de 550 tonnes par an et celle d'un anglais que de 300 tonnes, et, étudiant de plus près la question, il trouve qu'en 1896, lorsque la production moyenne par mineur et par an n'était que de 443 tonnes, il n'y avait que les 14.17 0-0 de la production qui étaient obtenus au moyen de machines, tandis qu'en 1900 la production moyenne étant de 548 tonnes, 25 0-0 sont obtenues par les machines.

Les membres de la commission remarqueront la même intensité de la productivité causée par les machines dans les branches du fer et de l'acier. Pour la période 1896-1900, des fondeurs anglais ont allumé 389 hauts fourneaux pour obtenir 9,000,000 de tonnes de fer et d'acier par an, ce qui fait 23,000 tonnes par fourneau. En Amérique, une production de

13,789,000 tonnes a été obtenue en 1900 en n'allumant que 232 fourneaux, ce qui fait 62,000 tonnes par fourneau."

Le journal anglais cite d'autres exemples, mais la démonstration suggérée par ceux-ci nous paraît suffisante.

* * *

Il n'est évidemment pas contestable que le développement industriel des Etats-Unis est dû, pour une grande part, à l'emploi de machines économisant le temps de travail. D'autre part, cet emploi n'a pu se développer que parce que, plus éclairés en cela qu'on ne l'est souvent en Europe, les ouvriers américains n'ont pas manifesté contre le machinisme une opposition dénuée de bon sens.

Le *Times* espère que le voyage de la Commission d'enquête aura pour résultat de modifier quelque peu à cet égard les sentiments de beaucoup d'ouvriers de la Grande-Bretagne. Il faut le reconnaître, dit-il, que, très souvent, l'entrepreneur anglais voulant employer des machines nouvelles s'est heurté à une résistance énergique de ses ouvriers:

"Il faut espérer que les compagnons de M. Mosely reviendront avec la conviction que le développement du machinisme est indispensable au développement de l'industrie nationale, qu'il n'est point opposé aux intérêts des ouvriers, et qu'en général les intérêts des employeurs et des employés ne sont point forcément opposés les uns aux autres mais finissent par s'identifier à la longue. Qu'ils ramènent cet esprit de leur tournée américaine et le voyage ainsi que les efforts de M. Mosely n'auront point été vains."

Ces vœux sont honnêtes et légitimes. Sans vouloir chercher s'ils ont de grandes chances d'être exaucés, il nous suffira de constater pour le moment que ces préoccupations éveillées par la concurrence américaine prouvent bien que les dénégations aveugles de certains économistes à cet égard n'ont en réalité aucune valeur. En Angleterre, les hommes d'affaires s'alarment parce qu'ils commencent à ressentir vivement les effets de cette concurrence. Ce serait faire preuve d'une grande légèreté que de s'imaginer que l'action oppressive des Etats-Unis, sur les marchés extérieurs ne s'exerce et surtout ne s'exercera que contre la Grande-Bretagne. Toutes les puissances européennes sont menacées et si la vigilance anglaise semble être la première à s'affirmer d'une façon pratique, il serait imprudent et coupable de rester, dans les autres pays, indifférents à un phénomène économique contre les conséquences duquel il est de plus en plus urgent de prendre de sérieuses mesures de défense.

La Réforme Economique...

LA POSTE ELECTRIQUE

On étudie, à Rome, un bien étonnant projet. M. Galimberti, ministre des postes et des télégraphes, et le baron Squitti, sous-secrétaire d'Etat aux postes, avec de hauts fonctionnaires du Ministère des

Postes, ont examiné un projet de poste électrique de l'ingénieur Piscilli. Au moyen de ce système, des fils aériens transporteraient des boîtes en aluminium, contenant des correspondances, avec une vitesse de 400 kilomètres par heure. Ainsi, une lettre de Rome à Naples ferait le trajet en vingt-cinq minutes, de Rome à Paris en cinq heures.

M. Galimberti a chargé une commission technique d'examiner le projet avant de procéder à des expériences entre Rome et Naples.

Il y a dix-huit mois à peine MM. Chartrand et Turgeon, s'associaient comme comptables et ouvraient 180, rue St Jacques, à Montréal, un bureau pour la liquidation des faillites. Dans ce court espace de temps ce bureau a réglé 47 différentes affaires dont plusieurs très importantes comme passif. Ce chiffre est d'autant plus remarquable pour une période si restreinte que le nombre des faillites, grâce à l'ère de prospérité que traverse le Canada a notablement diminué en ces années dernières. Ce chiffre indique que la maison Chartrand et Turgeon a passé d'emblée au premier rang des bureaux de comptables.

MM. Chartrand et Turgeon dans les affaires confiées à leur bureau, ont surtout cherché à opérer des réglemens et compromis et ont maintes fois réussi dans ce sens; en fait, ils ont ainsi réglé le plus grand nombre de cas réalisant de cette façon des économies considérables pour le commerce.

Inutile de dire, après ces remarques, que MM. Chartrand et Turgeon ont comme clients attirés plusieurs de nos principales maisons du commerce de gros et qu'ils méritent à tous égards la confiance dont ils jouissent auprès d'elles.

Cafés — Epices.

La maison S. H. et A. S. Ewing s'est efforcée, depuis bientôt 50 ans qu'elle est dans le commerce des Cafés, Epices et autres spécialités alimentaires, de produire des spécialités de haute qualité.

Le résultat de ses recherches et de sa longue expérience se retrouve dans la supériorité de ses Cafés, Epices et Poudres à Pâte. Y a-t-il une maison de détail qui ne connaisse pas les spécialités de S. H. et A. S. Ewing qui jouissent, d'ailleurs, parmi les consommateurs, d'une vogue toujours croissante.

La maison Ewing apporte un soin tout particulier aux commandes par la maille: demandez ses cotations qui sont toujours correctes.

AVIS DE FAILLITE IN RE

J. L. VINEBERG & Co, Sherbrooke, P. Q.

Les soussignés vendront par encan public, à leurs salles de vente, No 69 rue St Jacques, Montréal.

Ver dredi, 17 octobre 1902 à 11 hrs a. m.

Lot No 1—Stock de hardes faites, chaus-	\$617.38
sures, souliers, etc.	431.85
Lot No 2—Fix'ures de magasin.	
Lot No 3—Environ dix tonnes de charbon	
anthracite.	1344.30
Lot No 4—Dettes de livres.	\$7,954.33

Condition: Argent comptant.

Un dépôt de dix pour cent sur adjudication. Le stock, l'inventaire et la liste des dettes de livres peuvent être inspectés sur application à E. Sylvestre, notaire au No 143 rue Wellington à Sherbrooke. On peut aussi voir l'inventaire et la liste des dettes de livres, au bureau de

WILKS & MICHAUD,

Curateurs conjoints.

205 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.